

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Luc Chevrier

<https://www.cadre21.org/membres/48b36c3ae0c854156a879b72>

Date d'obtention : 2021-06-08 14:33:23

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

S'assurer qu'il s'agit d'une situation en rapport avec le vécu d'un élève de notre école. // Obtenir de l'information en respectant le protocole mis en place. // Éviter de visionner les images ou vidéos. // Poursuivre l'investigation selon l'implication de d'autres élèves. // Aviser les policiers pour qu'ils jugent de la pertinence de leurs interventions à poser qu'elles soient préventives ou curatives. // Viser à ce que la diffusion des images cessent via la confiscation du cellulaire pour le remettre aux policiers ou, selon la situation, s'assurer que les images soient réellement effacées. // Diriger les jeunes vers des ressources d'aide et d'accompagnement externes si besoins. // Informer les membres du personnel de ce nouveau service à notre école.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

La délicatesse des interventions à poser selon la complexité des situations présentées. Tout paraît mieux couler lorsque les jeunes collaborent mais tôt ou tard, il devient normal de rencontrer de la résistance et de faire face alors à une collaboration restreinte. Dans ces moments, il faut demeurer très centré sur notre devoir et le protocole mis en place d'autant plus que cela peut également concerner des individus qui ne sont pas élèves chez-nous. // Autre constat: être en mesure de mener à bien les interventions lorsque celles-ci nécessitent l'ajout de rencontres auprès d'élèves additionnels qui n'étaient pas dans les premières informations de départ. Pour bien comprendre la situation et la documenter, il faut que la direction accepte que le professionnel de son école soit autonome dans ses interventions d'où la réel engagement de la direction à mettre en application l'actualisation d'un tel processus.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Pour ma part, il faut user de doigté et de bienveillance à peu de failles près lors de nos interventions en milieu scolaire car nous sommes souvent en alliance avec nos élèves et, selon la nature des événements et des suites occasionnées, voilà que notre travail va au-delà d'une simple écoute. Nous devons prendre action mais tout en sachant que nous recroiserons cet élève dans notre école les jours et les semaines et les mois à venir. Cela est fort différent de la nature même des interventions effectuées par des partenaires comme la DPJ ou le corps policier. Nous, en milieu scolaire, nous continuons d'être en relation d'aide auprès de nos élèves afin que notre mission première d'instruire, socialiser et qualifier puisse se réaliser auprès d'eux. Ainsi, lorsque nous devons les aider dans des contextes de vie plus personnels, il faut le faire avec respect et intégrité. Je crois que nous pouvons nous mériter la confiance des jeunes, même dans ce genre de rôle plus directif, si nos actions sont toujours guidées par la conviction de les accompagner et de les responsabiliser. Or, les interventions Sexto flirtent avec davantage de directivité dans la démarche sous la gouverne du professionnel ce qui mérite vraiment de bien suivre le protocole tout en l'application avec respect et diligence. Nous nous devons de demeurer en lien avec nos élèves et de minimiser les possibilités de rupture de confiance. Et en cela, je reçois bien cette méthode d'intervention car elle balise de beaucoup nos interventions plus délicates à réaliser. Voilà.